

 <p><b>C L I N I Q U E</b> <b>REPUBLIQUE</b></p> <p>55, Rue de la République <b>65600 SEMEAC</b></p>	<p><b>Règlement Intérieur</b></p> <p><b>CRUQ PC</b></p>	<p><b>PROC-MSG021-FORM</b></p> <p><b>V1</b> <b>25/03/22</b></p> <p>Page 1/2</p>
<p><b>Service Emetteur</b></p>	<p><b>Destinataire</b></p>	<p><b>Date application</b></p>
<p>Direction</p>	<p>TSCES</p>	<p>08/04/2020</p>

## Annexe 1 – au Règlement Intérieur de la CRUQ

### Composition nominative de la CRUQ au 8 Avril 2020 :

- ✓ Le Président, Jérôme VARLET, le Directeur de la Clinique République,
  - ✓ Un médiateur Médecin et son suppléant, désigné par le représentant légal de l'établissement :  
Le médiateur Médecin, le Docteur Frédéric GENEVRAY, Président de la CME - Psychiatre,
  - ✓ Un médiateur non Médecin et son suppléant :  
Madame Corinne ARROUDET – Cadre des soins  
Madame Claudine BOUZAIRES – Infirmière, suppléante
  - ✓ Un représentant du personnel infirmier ou aide-soignant et son suppléant :  
Madame Claudine BOUZAIRES – Infirmière,  
Madame Sophie DORONDOVAS - Infirmière, suppléante
- Deux représentants des usagers et leurs suppléants, désignés par le directeur de l'ARS Midi-Pyrénées :
- Titulaires  
Mme JACOMET – UDAF  
Mme PUCHEU – UNAFAM
  - Suppléants  
Mme GAUTRY – UNAFAM  
M CABANAL DUVILLARD – INDECOSA CGT

*Les représentants des usagers s'engagent à signifier à l'établissement tout retrait d'agrément ou dissolution de l'association, ayant proposé sa nomination.*